



IDENTITÉ JURIDIQUE : PROGRÈS EN MATIÈRE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES ET DEDIGITALISATION

PERSPECTIVES PAYS SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS : Cas du TCHAD

PRESENTATEUR:

BRAHIM ALI SEID , Coordonnateur de la Cellule Coopération état civil à l'Agence Nationale des Titres Sécurisés TCHAD

Mai 2025

Introduction



- Disposer d'un système d'état civil performant, adapté aux innovations contemporaines afin de relever les défis relatifs aux droits de l'homme, à la gouvernance et au développement est un impératif pour tous les états en ce 21ème siècle.
- La république du Tchad, soucieuse d'atteindre l'objectif de l'enregistrement universel des naissances d'ici 2030 convenu par la cible 16.9 des Objectif Développement Durable : « D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances » et par l'agenda 2063 pour la transformation de l'Afrique : « l'Afrique que nous voulons » d'une part et d'autre part pour se conformer aux engagements pris lors des Conférences des Ministres africains en charge de l'état civil d'Addis-Abeba (2010), Durban (2012), Yamoussoukro (2015), Nouakchott (2017), Lusaka (2019) et Addis Abeba (2022), le pays a engagé un vaste programme de réforme et de refondation de son système d'état Civil.



Cadre juridique

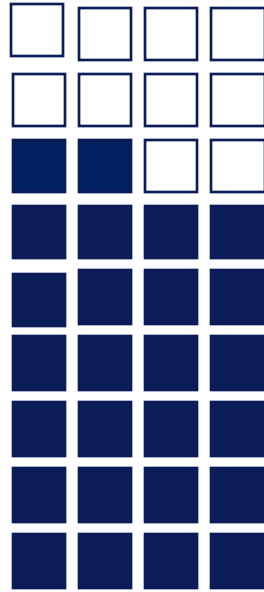


- ❖ L'Ordonnance n°001/PR/2016 du 29 mars 2016 portant création d'une Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANATS). L'article 2 de cette ordonnance stipule que l'ANATS est un établissement public, doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion et placé sous la tutelle du Ministère en charge de la sécurité. L'article 3 définit les missions de l'ANATS qui peuvent se résumer en l'organisation de l'état civil et la production des titres sécurisés ;
- ❖ Le Décret n°014/PR/PM/MSPI/2017 du 18 janvier 2017 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANATS);
- ❖ L'Ordonnance N°002/PR/2020 du 14 février 2020 portant organisation de l'état civil en République du Tchad, ratifiée par la loi 006/PR/2020 du 29 Mai 2020,
- ❖ Le Décret N°3143/PCMT/PMT/MSPI/2022 du 07 Octobre 2022, fixant les modalités d'application de l'ordonnance N°002/PR/2020 du 14 février 2020 portant organisation de l'état civil en République du Tchad.



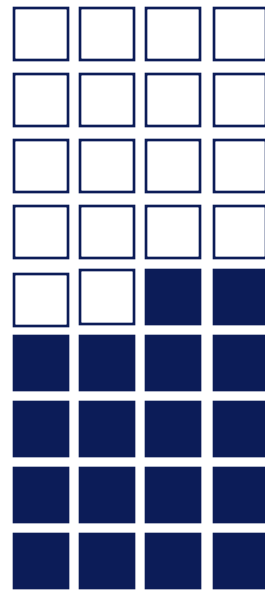
DIGITALISATION (TASDJIL)

Part d' enfants n' ayant pas d' acte de naissance au Tchad



74%

Au niveau global



50%

En milieu urbain



82,37%

En milieu rural



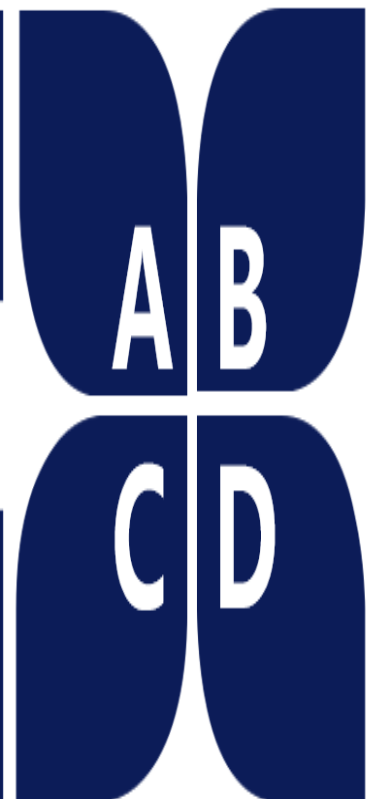
95%

En milieu nomade



Les freins de l'Etat Civil au Tchad

Les ruptures en intrants nécessaires à l'enregistrement des naissances,



Les pratiques non conformes aux dispositions légales des services notamment « les frais administratifs »,

La faible supervision des services par la tutelle et l'autorité judiciaire.

La faible qualification du personnel des services d'état-civil,



Genèse de la Digitalisation

Solution mise au point en réponse aux contraintes identifiées



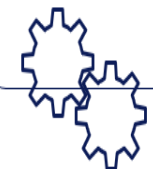
Développée par l'ANATS avec l'appui technique de TECHNIDEV et UNICEF et lancée en août 2022



Applicatif issu de la solution Data SMS, Un concept Open Source basé sur les normes Standards de collecte de données ODK certifiées par les Nations Unies



Solution adéquate avec le CRVS
Intégrée à l'existant
Prend en compte les contraintes technologiques locales



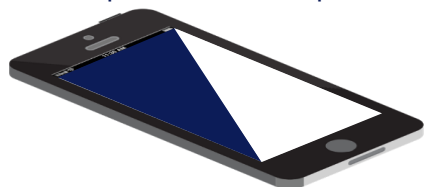
Approche de la digitalisation

1



TASDJIL est une solution efficace, pratique et adaptée aux contextes de :

- Faible connectivité : ne nécessitant pas une connexion internet ;
- Faible électrification : s' appuie sur l' énergie solaire ;
- Faible couverture technologique : utilisant la technologie SMS ;
- Faible compétence numérique : utilisation simplifiée



Un service proche des populations pour un enrégistrement voulu universel

3

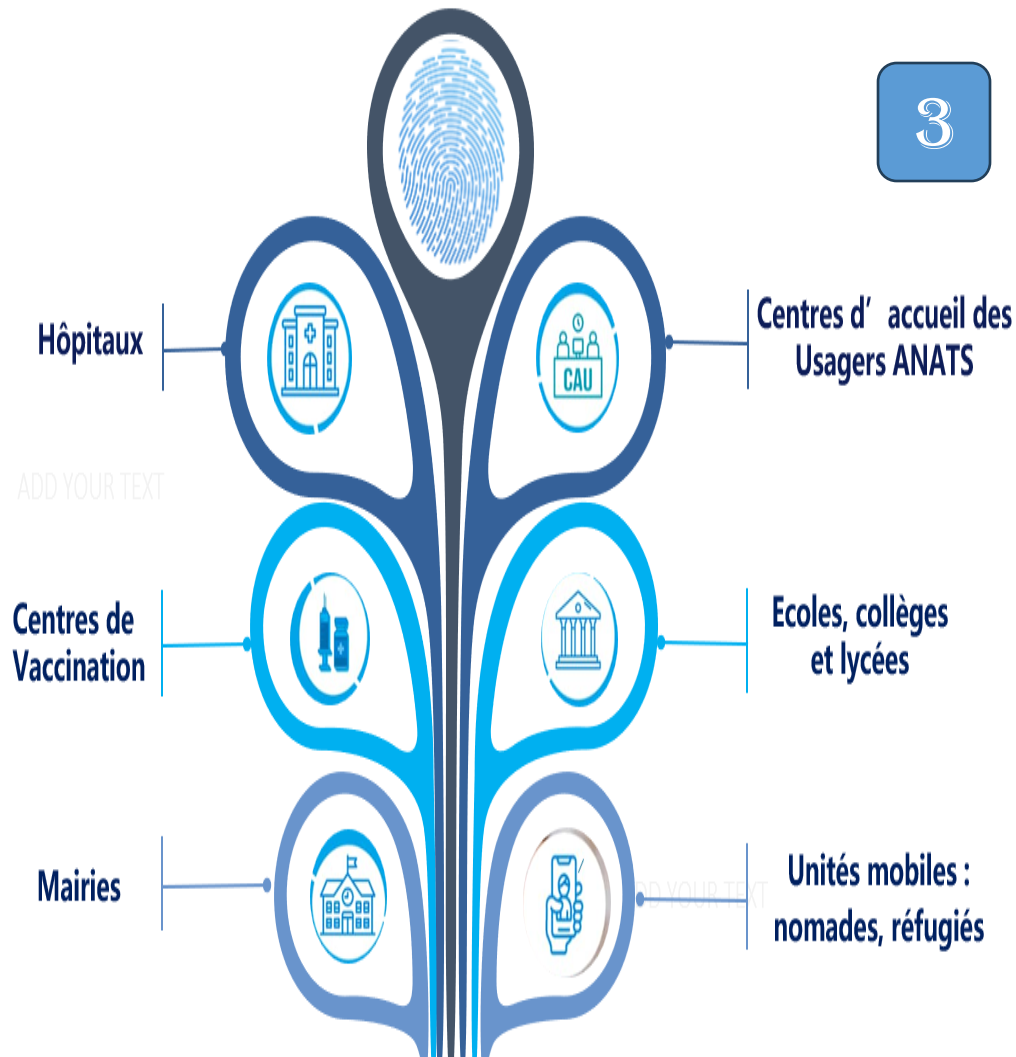
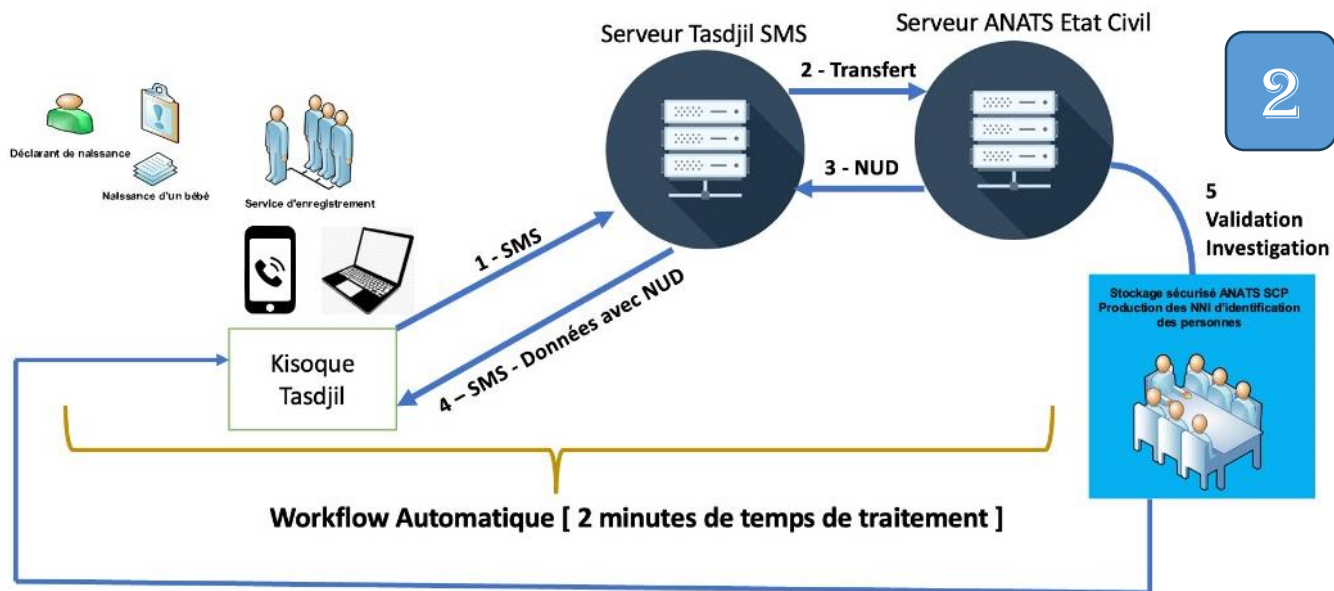


Schéma technique de fonctionnement

2



BUREAU TASDJIL ?



STATISTIQUE



Français



Tableau de bord

Statistiques

Régularisation

Village certifié

Centre opérationnel



Global

2022

2023

2024

2025

Dernier enrégistrement le: 24/03/2025 10:55:04



Données Global

Total : 220 626

F: 101 513 / G: 119

113

Validés: 191 462

F: 88 591 / G: 102 871



Delai légal

Total : 107 751

F: 50 471 / G: 57 280

Validés: 95 599

F: 44 823 / G: 50 776



Hors délais

Total: 112 875

F: 51 042 / G: 61 833

Validés: 95 863

F: 43 768 / G: 52 095



ADD YOUR TEXT



Conclusion : avec TASDJIL, l' enregistrement universel des naissances d' ici à 2030 est possible



C'est

Possible

C'est

Faisable

C'est

Opportun

